

FRANCHE-COMTÉ

Axe 1 : Maintenir et développer les compétences « socles » ainsi que l'employabilité des agents

## **Module n°2 : Module 1 - Parcours permettant de se former au 1er niveau des compétences clés**

### **Contexte**

---

En fonction des résultats du positionnement initial, l'agent sera orienté vers le module 1 ou 2

### **Objectifs**

---

Parcours permettant de se former au 1er niveau des compétences clés

### **Programme**

---

- Repères structurants
- Lire / Ecrire / Compter / Se familiariser avec l'outil informatique.
- Acquisition de l'autonomie dans les activités professionnelles et dans la vie courante.
- Compétences pour appréhender son environnement numérique et les fonctions d'Internet.

Moyens et méthodes pédagogique:

- Le Livret d'accueil et de suivi du stagiaire
- Pédagogie Active et Technique d'animation participative
- Outils pédagogiques favorisant un apprentissage progressif et individualisé, s'appuyant sur des cas pratiques issus de l'environnement professionnel et de la vie quotidienne des stagiaires.
- Livret de formation nominatif et attestation des connaissances et compétences acquises pendant le parcours de formation
- Attestation de fin de formation.

Rythme : 6x3 jours consécutifs

#### **Public**

**Agents de la fonction publique hospitalière occupant un métier de 1 er niveau de qualification au sein d'un établissement sanitaire, social ou médico-social, ayant besoin de développer leurs compétences clés pour quelque raison que ce soit : projet de formation (adaptation au poste de travail, « remise à niveau » en amont d'une préparation à l'intégration d'école ou d'une formation), projet d'évolution professionnelle, projet de mobilité professionnelle ou personnelle, ...**

**Exercice**  
**2024**

**Nature**  
**AFR**

**Organisé par**  
**La FRATE**

**Durée**  
**126 heures**